



CP14

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Février 2015

SEMBRANCHER, LA GRAVENNE IMMEUBLES "LA GRAVENNE" 1 ET 2

Avril-octobre 2014



ARIA

Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes
Rue de Loèche 11 • CP2072 • 1950 Sion 2 nord
Tél. 027 323 51 07 • Fax. 027 323 51 22
aria@aria-sa.ch

François MARIETHOZ

SOMMAIRE

Caractéristiques du site	3
Date des interventions	3
Liste des participants	3
Contexte archéologique	3
Déroulement des travaux	6
Séquence stratigraphique	8
Zones de fouille.....	9
Zone T6	9
Zone 1	10
Zone 2	11
Zone 3.....	13
Zone 4.....	14
Zones 5, 6 et 7.....	14
Conclusions et perspectives	16
Bibliographie	17
Annexe 1 Planche 1 Coupes 1 à 5	20
Planche 2 Coupes 9, 10 et 11	21
Annexe 2 Cahier photos	22
Annexe 3 Liste des échantillons	31
Annexe 4 Liste des plans	33
Annexe 5 Liste du mobilier.....	39

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Commune:	Sembrancher, district de Martigny
Localité:	Sembrancher
Lieu-dit:	La Gravenne
Chantier:	immeubles «La Gravenne» 1 et 2
Parcelles:	40, 51 et 52
Sigle du chantier:	CP14
Coordonnées:	CN 1325, 577305/102930
Altitude:	environ 714 m
Surface:	environ 500m ²

DATES DES INTERVENTIONS

Interventions	du 04 au 23 avril 2014, sondages du 05 mai au 15 octobre 2014, fouilles
---------------	--

LISTE DES PARTICIPANTS

Miguel Alvarez	aide-fouilleur
Alain Benkert	archéologue
Fabio Cardoso	aide-fouilleur
Flamur Dalloshi	technicien de fouille
Gabriele Giozza	archéologue
Marc Haller	archéologue
François Mariéthoz	archéologue responsable du projet
Urs Mischler	fouilleur qualifié, photographe
Manuel Mottet	archéologue
Olivier Thuriot	archéologue

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Connu sous l'appellation Sembrancher, Crettaz Polet, le lieu-dit «La Gravenne» a été l'objet de recherches archéologiques dans les années 1970-1980. La synthèse des travaux menés à cette époque est extraite du rapport final d'Alain Gallay (1993) et du rapport d'étude sur l'occupation de l'âge du Bronze de Mireille David-Elbiali (1994).

En 1970, M.-R. Sauter, alors directeur de l'Institut d'Anthropologie de l'Université de Genève, entreprend une campagne de prospection dans la région de Sembrancher. Plusieurs éminences surplombant le village actuel font ainsi l'objet de sondages. Le Crettaz Polet, dont on explore le sommet, ne livre aucun vestige.

En 1974, une petite tombe en dalles de schiste est découverte fortuitement dans le talus du pied est de la colline. Cinq ans plus tard, en 1979, des travaux de terrassement font apparaître deux nouvelles tombes en cistes. La fouille de sauvetage permet l'étude de 4 tombes néolithiques et l'identification d'autres structures archéologiques non datées (Rapports Sembrancher 1970, 1974, 1979).

En 1980, un sondage limité de 6m² est entrepris à 20 m en aval des tombes. On y observe la présence de plusieurs couches archéologiques superposées ainsi que des structures d'habitation néolithiques correspondant au niveau d'implantation du petit cimetière (Rapport fouilles valaisannes 1980). Toujours au pied de la colline, on repère en 1981 à la faveur de travaux de déblaiement, les traces d'une

cabane incendiée que la découverte d'une épingle et d'un anneau de bronze permet de dater typologiquement de la fin du Bronze moyen. L'étude de ces découvertes successives a fait l'objet d'un travail de diplôme (Wermus 1981 et 1983).

En 1982, un petit sondage est pratiqué au bord de la route actuelle pour déterminer l'étendue maximale des couches archéologiques; en été de la même année, la fouille de la cabane du Bronze moyen est abordée (Rapport Sembrancher 1982 et plan quadriennal 1983-86).

En 1983, le Département de l'Instruction publique du canton du Valais accepte le plan quadriennal d'intervention proposé par l'Université de Genève. De 1983 à 1986, Sembrancher Crettaz-Polet devient le site où se formeront les étudiants du Département d'Anthropologie, conduits par Mireille David, Catherine Masserey, Nicole Pousaz, Eliane Rohrer-Wermus, sous la direction scientifique de Alain Gallay. Deux secteurs distincts sont ouverts : le chantier nord consacré essentiellement à la fouille des vestiges anciens (Bronze ancien et Néolithique) et le chantier sud sur lequel les niveaux de l'âge du Fer et du Bronze moyen seront étudiés en détail.

Sur le chantier sud, la fouille du fond de cabane Bronze moyen se poursuit en 1983 alors que l'on procède parallèlement à l'étude de la zone de piémont du Crettaz Polet, où l'on identifie une occupation du Premier âge du Fer. L'étude de ce dernier niveau se poursuit en 1984 où l'on procède au dégagement d'une surface approchant les 140m², riche en structures variées (Rapport Sembrancher 1983, rapport fouilles valaisannes 1984). Le secteur est agrandi de quelque 250m² à l'est (aval) en 1986 et a permis de mettre l'accent sur des vestiges d'habitat très riches en structures (Rapport Sembrancher 1986).

En 1985 est ouvert le chantier nord, consacré à la fouille des niveaux inférieurs (Néolithique) au voisinage des tombes en cistes. A cette occasion, il est possible de reconnaître un horizon du Néolithique final ou du Bronze ancien directement superposé à celui du Néolithique moyen. La fouille est étendue à l'est (aval) sur une bande d'environ 6m de largeur et 24m de long où les niveaux Hallstatt et Bronze moyen sont fouillés de façon très rapide. L'étude de cette zone ne peut être prolongée en 1986, faute de l'accord du propriétaire du terrain. Ce conflit a également perturbé la fin de la campagne 1985, ne permettant pas de consacrer le temps nécessaire à l'étude fine des structures alors dégagées (Rapport Sembrancher 1985).

L'horizon du Néolithique moyen, installé en surface des limons éoliens (couche 3b), est rattaché à la culture de Cortaillod. Caractérisé par une petite nécropole et un habitat diffus sur une grande surface, il a probablement été remanié par les occupations postérieures, au vu des quelques objets lithiques retrouvés dans les niveaux sus-jacents. Le mobilier appartenant à cette phase est très peu abondant, quelques fragments d'un bol à fond aplati et un petit ensemble d'outils en pierre, dont certains dispersés dans les couches. L'organisation de l'habitat est totalement inconnue, seuls quelques trous de poteaux et de piquets peuvent être attribués à cette phase.

La nécropole a livré cinq sépultures en petits coffres de dalles de schiste, dits de type Chamblandes. Chacun contenait un seul individu, soit trois femmes adultes et deux enfants d'environ 6 à 7 ans, déposés en position foetale. Ces morts ont été enterrés sans mobilier funéraire, à l'exception d'une jeune femme d'environ 18 ans (tombe 2) qui possédait une lame de faucille en silex et un collier de 72 perles cylindriques en test. L'étude anthropologique permet d'envisager une parenté probable entre les individus des tombes 2 et 5.

L'occupation Bronze moyen/final semble s'être installée en surface de la couche 3a, la couche 2b résultant, à la fois, du colluvionnement et d'apports anthropiques, niveau d'occupation et de destruction. En amont, une première terrasse avec la paroi arrière d'une maison, construite sur sablières basses, renforcées par des pieux posés sur des stylobates, évoque plutôt une architecture de type *Ständerbau* ; une seconde terrasse comprend deux trous de poteaux inégaux en relation avec d'abondantes petites pierres, vestiges peut-être d'un solin ou d'un muret arrière de soutènement de terrasse. À l'aval, un vaste empierrement structuré, encadré par des poteaux de fort diamètre, est traversé par une paroi, limité d'un côté par une autre paroi, et est flanqué de deux zones de rejet (fig. 2). L'extrémité d'un second bâtiment de 3,5m de largeur, construit peut-être selon la technique du *Ständerbau*, a également été reconnu; les interstices entre les éléments de la paroi sont colmatés avec de l'argile. Enfin, des éléments disparates, comme des fosses, des structures de combustion, des trous de poteaux et de piquets, des stylobates, des épandages de pierres et un empierrement lié à un gros trou



Fig. 1 — Localisation du site et des secteurs de fouilles 1979-1986.

de poteau ont été mis au jour. Le mobilier découvert semble corroborer une attribution des vestiges au Bronze final, peut-être déjà dès le Bronze D (datations C14 entre 1300 et 1000 av. J.-C.), mais une occupation longue du site durant l'âge du Bronze, dès le Bronze ancien, est envisageable.

L'occupation du premier âge du Fer est importante, elle occupe plutôt la partie supérieure de la couche 2. Il s'agit, apparemment, d'un habitat avec construction de terrasses en pierres sèches en amont, alors qu'en aval les vestiges d'implantation sont plus légers. Ce niveau n'a été que sommairement survolé.

Lui appartiennent différents types de structures : dallage, alignements de blocs morainiques, plusieurs tranchées de fondation, trous de poteaux et de piquets, foyers et fosses. Une grande fosse de combustion a même livré des poteries entières, déformées, en pâte claire, très fine, décorées de cannelures horizontales sous le bord. Le mobilier archéologique et les dates radiocarbone permettent de placer cet horizon au Hallstatt D, entre 550 et 450 av. J.-C.

Un petit ensemble de céramiques de La Tène finale et de l'époque romaine, ainsi que quelques éléments métalliques ont été découverts, répartis de façon diffuse sur l'ensemble du site, dans les niveaux superficiels.



Fig. 2 — SCP86. Vaste empierrement traversé par une paroi, âge du Bronze.

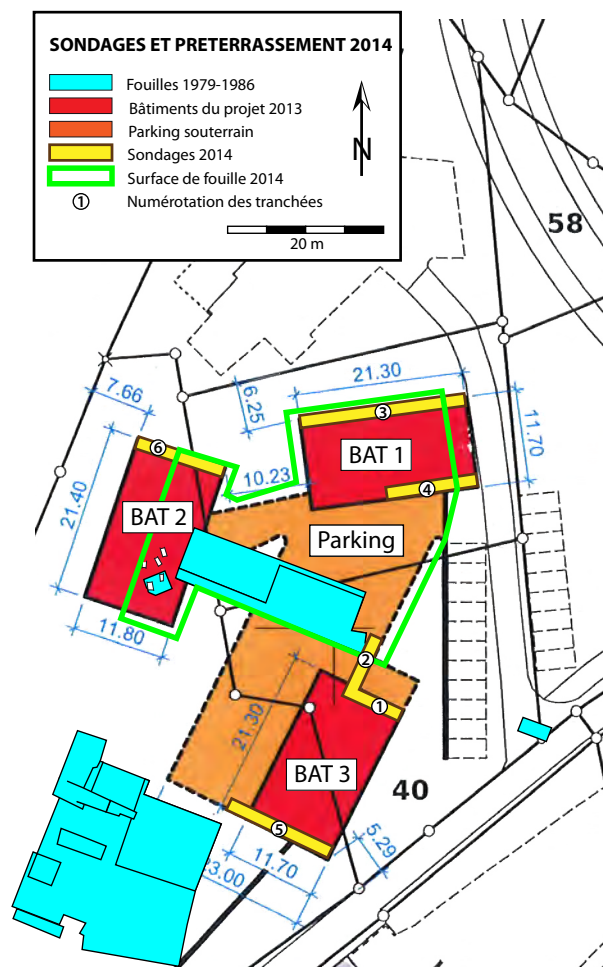


Fig. 3 — CP14. Plan de situation du projet de construction, des sondages préventifs et du terrassement.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Suite à la mise à l'enquête d'un projet de construction de 3 immeubles reliés par un parking souterrain, des tranchées de sondage ont été creusées le 4 avril 2014. Sur la base des connaissances acquises lors des fouilles menées entre 1983 et 1986, les sondages ont été placés de façon à compléter les informations sur l'extension et la potentialité du site, notamment aux extrémités nord et sud du com-

plexe (Fig. 3). Les deux semaines précédant Pâques, du 7 au 17 avril, ont été consacrées à l'étude et au relevé des quelque 60m linéaires de tranchées. Les 24 et 25 avril a eu lieu le terrassement préliminaire sur l'emprise des bâtiments 1 et 2 ainsi qu'une partie du garage souterrain, jusqu'au niveau d'apparition des vestiges protohistoriques, soit à la base de la couche limoneuse 1d. A l'emplacement du bâtiment 2, à l'ouest, au pied de la colline du Crettaz Polet, les couches ont été en grande partie détruites par les aménagements liés à l'exploitation de la scierie. Nous avons profité de cette situation pour rechercher directement des tombes néolithiques qui auraient échappé aux fouilles des années 1970-1980. La semaine du 28 avril au 2 mai a été consacrée à l'installation de chantier, électrification, pose de containers et montage d'une tente.

Les fouilles ont débuté le 5 mai. Quatre secteurs ont été ouverts dès le début des travaux. La zone 1 reprend la partie amont du chantier nord des fouilles de l'Université de Genève, dont l'étude s'était interrompue sur des niveaux attribués au Bronze ancien (env. 75m²). La zone 2 correspond *grosso modo* à l'emprise du bâtiment 1, au nord-est du projet (env. 110m²). La zone 3 est le prolongement au nord de la zone 1. Ce secteur comprend le talus amont du site et s'étend jusqu'à la partie presque plane en direction de l'est (env. 100m²). Enfin, un tout petit secteur est consacré à la fouille d'une nouvelle ciste Chamblandes découverte à proximité du petit groupe de tombes étudiées en 1979. La zone 4 est ouverte mi-juin. Il s'agit d'un petit secteur d'un peu plus de 20m² sur lequel apparaissait dans le profil sud des aménagements de gros blocs. Enfin, les zones 5, 6 et 7 seront étudiées rapidement, respectivement dès la mi-août, le début septembre et la dernière semaine de septembre. Durant la première quinzaine d'octobre, les dernières structures sont documentées ainsi que les coupes de ter-

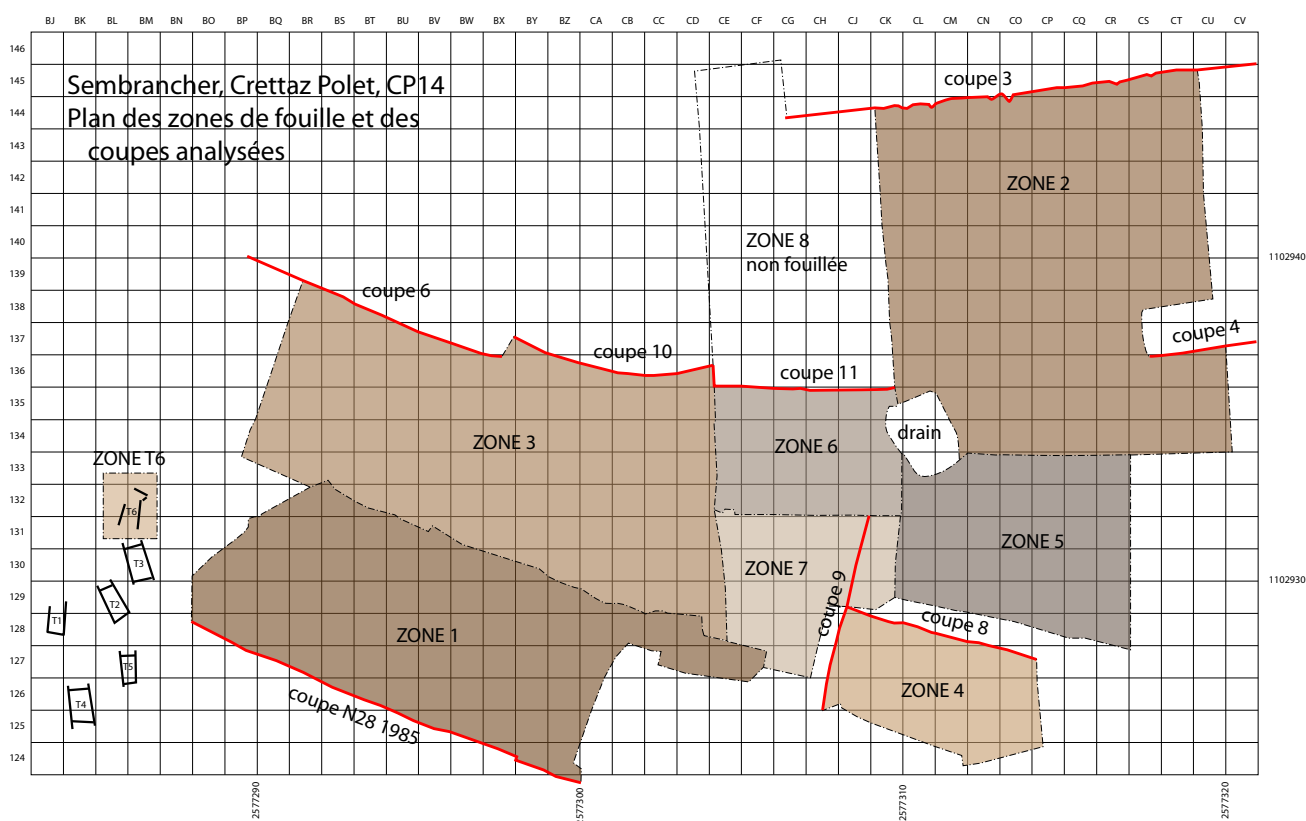


Fig. 4 — CP14. Plan de situation des secteurs de fouilles et des coupes relevées en 2014. Les coupes 3, 4 et 6 ont été analysées lors des sondages préventifs, les coupes 8, 9, 10 et 11 à la fin des fouilles des zones concernées. Au sud-ouest, la coupe N28 1985 a été étudiée par l'Université de Genève en 1985. Les tombes T1 à T5 ont également été fouillées par l'Université de Genève, la tombe T1 en 1974, les autres en 1979.

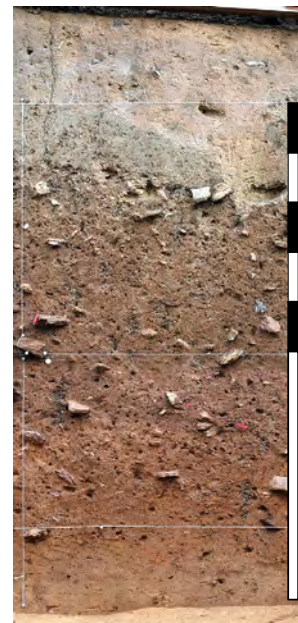


Fig. 5 — CP14. Vue générale de la coupe CP1, tranchée nord du bâtiment 3.

Fig. 6 — CP14. Vue de détail de la coupe CP10, au nord de la zone 3, dans le mètre CD. Ech. 1m.

rain nécessaires à la compréhension du site, notamment la coupe nord des secteurs 3 et 6 (coupes 10 et 11, Fig. 4).

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

L'analyse stratigraphique du terrain repose sur les données acquises durant les fouilles 1983-1986 et une série de tranchées de sondages effectuées en avril 2014. Les coupes étudiées sur le chantier sud sont toutes situées dans la partie amont du secteur et n'apportent que quelques éléments comparatifs, notamment en relation avec les aménagements dans le talus et à sa base. La tranchée creusée en 1985 sur le chantier nord s'intègre par contre dans le nouveau projet de construction et a servi de base à l'observation des tranchées de 2014 (voir fig. 1). Elle se compose de bas en haut de niveaux d'alluvions fluvio-glaciaires sur lesquels se sont déposés des limons éoliens (loess) dont la partie supérieure présente une rubéfaction parfois bien marquée (couche 3b). La couche 3a, composée d'un limon brun rouge riche en pierres et en dallettes, paraît s'être formée par colluvionnement et sédimentation de matériaux arrachés aux placages de sols atlantiques qui subsistaient encore en amont, à la base du Crettaz Polet. Ces niveaux à matrice fine sont recouverts de terres limoneuses brunes à dallettes, les couches 2b puis 2a, qui contiennent des vestiges des âges du Bronze et du Fer. Elles s'inscrivent dans la même dynamique pédologique, colluvionnements de pente provenant du démantèlement des terrains situés à la base de la colline. On remarque dans la matrice une part de plus en plus importante prise par les sédiments morainiques dénudés et entraînés par le ruissellement. De nature sédimentaire identique, les niveaux 2b et 2a sont souvent indissociables. Cette logique de sédimentation se poursuit lors du dépôt des couches superficielles composées de terres grises (1d à 1a). La couche 1d est composée d'un limon gris verdâtre homogène et contient quelques éléments de brique ou de tuile roulés qui situent cet horizon à l'époque romaine. Les couches 1a, 1b et 1c se composent de terres fines, poudreuses et assez caillouteuses.

En préambule des travaux de terrassement, six sondages complémentaires ont été creusés dans l'emprise du projet de construction (voir fig. 3): dans l'axe de la pente, aux extrémités nord (SD3) et sud (SD4) du bâtiment 1, à l'extrémité nord du bâtiment 2 (SD6), aux extrémités nord (SD1, fig. 5) et sud (SD5) du bâtiment 3. Le sondage SD2 est perpendiculaire à la pente et fait le lien entre le sondage SD1 et le sondage réalisé sur le chantier nord en 1985. Pour des raisons de lisibilité (ombre), les

profils sud (ouest pour SD2) ont été analysés et relevés. La numérotation des coupes est identique à celle des sondages. Les observations stratigraphiques montrent en premier lieu une évolution lente de la texture et de la couleur des couches : il est particulièrement difficile de déterminer précisément les limites entre les niveaux 3a, 2b et 2a. Dans un second temps, on observe une diminution de la puissance des niveaux archéologiques vers l'aval du site : les couches disparaissent dès le mètre CT dans la coupe 3 et le mètre CX dans la coupe 4. Enfin, on note une augmentation de la masse de couches conservées en direction du sud : les niveaux 2a et 2b contiennent beaucoup plus d'éléments pierreux (dalles, galets) dans la coupe 5, indiquant une meilleure conservation des vestiges ou un surplus d'apports anthropiques probablement lié à des constructions de bâtiments au voisinage du chantier sud (1983-1986).

Durant la campagne de fouille, 5 nouveaux profils ont été analysés. Si la coupe 7, située à l'aval du chantier nord de 1985 n'apporte que peu d'éléments nouveaux, les 4 autres nouvelles stratigraphies présentent l'intérêt de pouvoir confronter les données planimétriques aux observations verticales. Elles ont aussi été réalisées dans des zones où la puissance sédimentaire est plus importante, notamment la coupe 10 (profil nord de la zone 3, fig. 6) et permettent de mieux détailler les différentes couches d'occupation, bien que leur lecture ne soit pas beaucoup plus évidente que celle des coupes relevées dans les sondages.

ZONES DE FOUILLE

ZONE T6

Ce petit secteur est limité à la fouille d'une nouvelle tombe découverte lors du préterrassement (fig. 4). Afin de s'assurer de la présence ou de l'absence de nouvelles sépultures, nous avons pris le parti de dégager mécaniquement une large bande à l'amont du site, là où les niveaux étaient déjà détruits par les aménagements anciens de la scierie. Des tombes néolithiques, dont les dalles de couvertures étaient entièrement sous le niveau de sol d'époque, pouvaient encore être préservées dans ce secteur. La ciste a partiellement été détruite par les travaux de terrassement, probablement à la suite des aménagements réalisés en 1979 ou suite à l'incendie de la scierie en 1981. Elle est située au nord du petit groupe de tombes fouillées en 1974-1979. A l'origine de forme rectangulaire (1.1 m x 0.6 m), elle ne se compose plus que d'un fragment de la dalle nord, la moitié sud de la dalle ouest et quelques fragments de la dalle est, cassée, enfoncée vers l'intérieur de la tombe. La dalle de couverture et la dalle sud ont disparu mais la longueur intérieure du coffre est encore marquée par un changement de sédiment à l'empreinte de la dalle sud. Bien que le crâne ait été touché lors des travaux de terrassement ancien et le membre inférieur gauche par le déplacement de la dalle est, le squelette est bien préservé. Le sujet inhumé, un homme adulte, est déposé en position foetale, fortement contracté sur le côté gauche, tête au nord (fig. 7). Aucun mobilier n'a été découvert dans la tombe.



Fig. 7 — CP14. Vue verticale de la tombe T6, compilation des différents décapages.

ZONE 1

Déjà en grande partie fouillée, mais peu documentée, en 1985 (partie ouest du chantier nord), la zone 1 avait été recouverte d'un plastique avant d'être remblayée par du sédiment excavé et de gros rochers. Lors du préterrassement de 2014, il a été très difficile d'ôter les remblais sans endommager la surface dégagée en 1985. Le premier décapage a été consacré à un nettoyage le plus léger possible de la surface. Deux décapages supplémentaires ont été nécessaires pour documenter l'ensemble des structures mises au jour. Les niveaux d'occupation ayant déjà presque totalement été fouillés, toutes les structures apparaissent sur la même surface, sans qu'il ne soit possible d'en déterminer les niveaux d'ouverture et donc la chronologie.

Le secteur a livré de nombreux trous de poteau et de piquet ainsi qu'une série de fosses de faible profondeur. Les trous de poteau et de piquet s'alignent selon deux axes préférentiels, marquant l'orientation des structures construites, parallèles aux limites nord et sud du secteur (fig. 8). Le mobilier est peu abondant, 28 fragments de céramique, 37 fragments de faune, 3 fragments d'argile cuite et 1 cristal de roche.

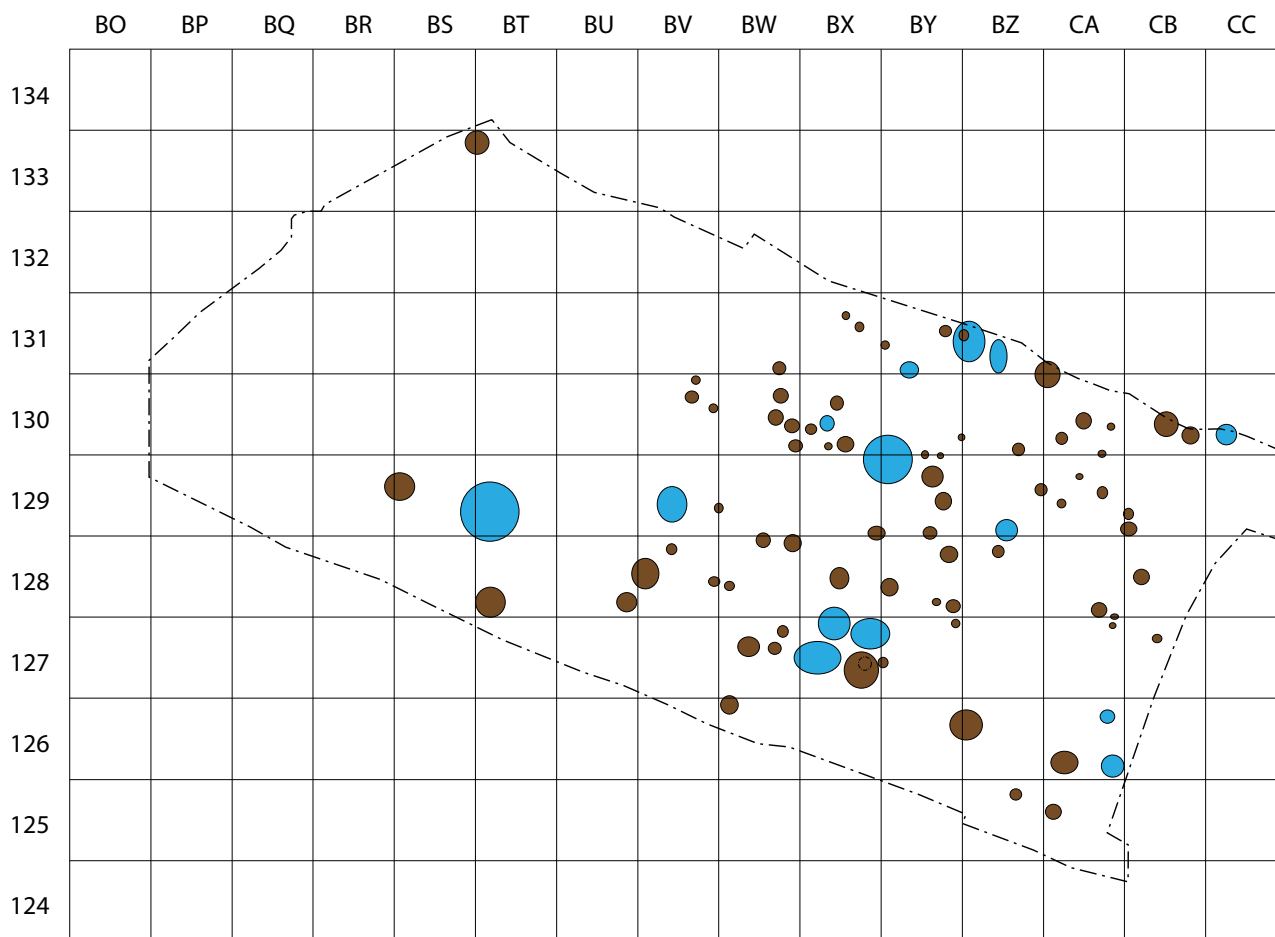


Fig. 8 — CP14. Plan général de la zone 1, trous de poteau et de piquet en brun, fosses en bleu.

ZONE 2

Située au nord-est du chantier, à l'emplacement du bâtiment 1, la zone 2 a été dégagée à la pelle mécanique jusqu'à la base de la couche de limon gris datée de l'époque romaine (couche 1d). L'ensemble des couches a ensuite été documenté, en 9 décapages, à l'exception du dernier niveau (couche 3b) étudié en test sur une surface de quelques mètres carrés. La zone est relativement plane, avec un pendage général ouest-est d'environ 2%.

La zone a livré de nombreuses structures, trou de piquet et de poteau, fosses, foyers, rigoles et alignements de dalles verticales plantées dans des rigoles. En l'absence d'une étude chronostratigraphique détaillée, il est difficile de séparer en différentes phases d'occupation l'ensemble des structures dégagées. On remarque cependant, autant dans la vision générale que dans celle des différents décapages ou des différentes couches reconnues, une régularité des alignements de poteaux et de structures en creux avec les lignes marquées par les alignements de dalles verticales. L'orientation des constructions apparaît donc constante durant toutes les phases d'occupation (fig. 9).

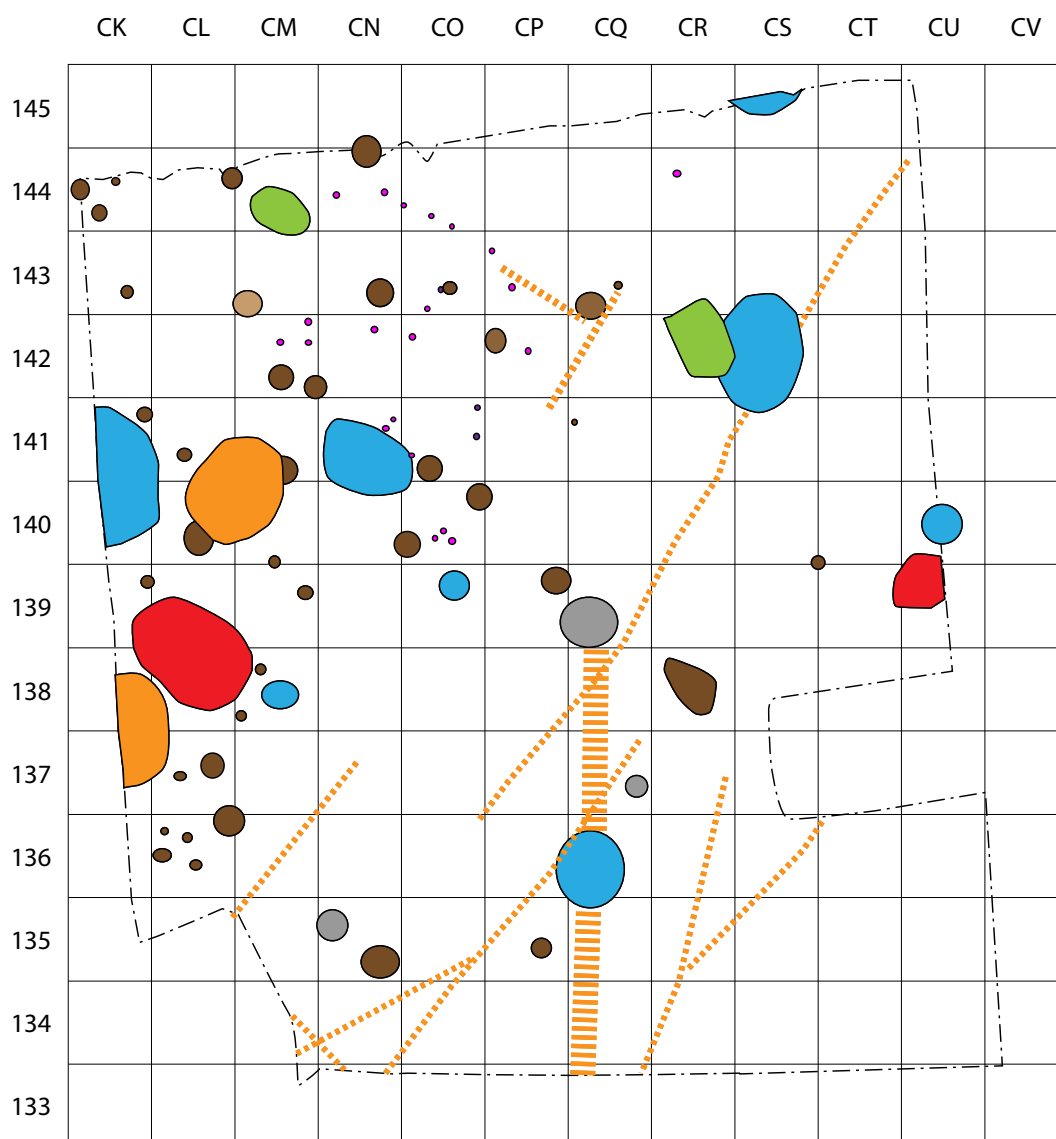


Fig. 9 — CP14. Plan général de la zone 2, trous de poteau et de piquet en brun et gris, fosses en bleu, structures de combustion en orange, foyers en rouge, fosses bordées et remplies de pierres en vert, rigoles avec ou sans dalles verticales en trait orange .

Le mobilier est très abondant. De la zone 2 proviennent 2630 fragments de céramique, 2282 en couches et 348 dans des structures diverses. La faune est beaucoup moins présente et souvent très érodée. Seuls 321 vestiges fauniques ont été dénombrés. Le mobilier métallique, 13 objets ou fragments d'objets en bronze, une monnaie véragre en argent et deux scories ferreuses, a été découvert uniquement dans les niveaux supérieurs correspondant vraisemblablement à la couche 2a (UT 40, 107, 143 et 144). Plus de 1200 fragments d'argile cuite ont été prélevés, la plupart en couches, dont certains présentent une face lisse ou une perforation, et dans les deux structures de combustion pour lesquelles il s'agit principalement de très gros fragments de colmatage de paroi ou de sol de section triangulaire, avec deux faces portant les empreintes arrondies de tronc et une face grossièrement lissée. Enfin, cinq silex proviennent d'une petite zone test de 6m² fouillée dans la couche 3b. Une première estimation rapide du mobilier céramique et métallique suggère une datation La Tène finale pour l'UT40 et Hallstatt final pour les UT 107, 143 et 144. Dans la zone 2, ce sont donc les niveaux de l'âge du Fer qui sont les plus riches en mobilier.

UT	40	107	143	144	153	162	199	structures
fragments	397	757	384	467	77	156	44	348

Fig. 10 — CP14. Tableau de la répartition du nombre de fragments de céramique dans les couches de la zone 2.

ZONE 3

Située au nord-ouest du chantier, la zone s'étend de la limite amont des couches préservées à la partie relativement plane du site à l'est, en direction de la zone 2. Le talus amont est partiellement détruit par les aménagements modernes (fig.11). La fouille du secteur a été réalisée en 10 décapages consacrés aux couches 2a, 2b et 3a. Quelques petites tranchées de test dans la couche 3B n'ont pas livré d'informations suffisantes pour envisager une fouille de la couche sur une grande surface. Dès la base du talus, et jusqu'à l'extrémité aval de la zone, la puissance sédimentaire est plus importante qu'ailleurs sur le site, atteignant quelque 60cm d'épaisseur pour les couches 2a, 2b et 3a (voir fig. 6).

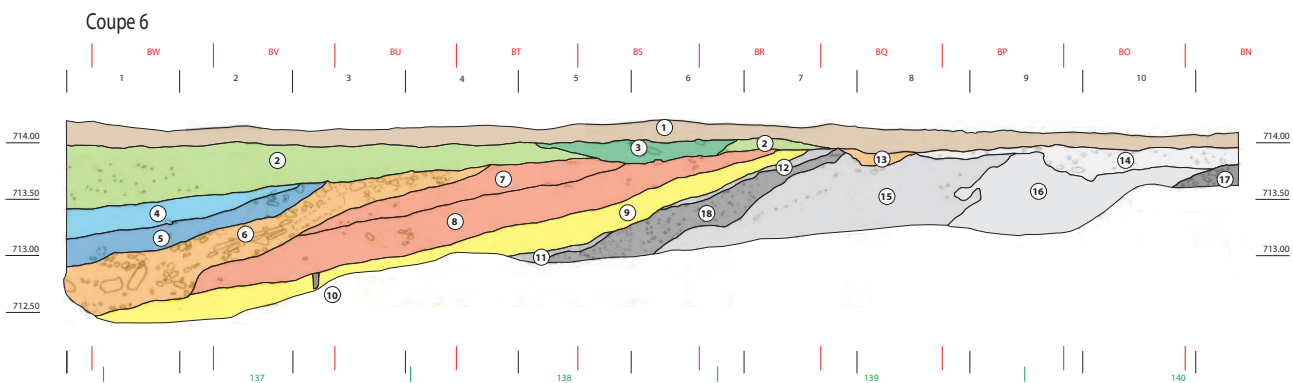


Fig. 11 — CP14. Relevé de la coupe 6, bordure nord de la partie amont de la zone 3. Beige : terre agricole; vert : niveaux historiques; bleu clair : époque romaine; bleu sombre : époque celtique, orange : époque de Hallstatt et du Bronze; jaune : époque néolithique ; gris : fluvio-glaciaire.

Sur la zone 3, nous avons pu reconnaître assez clairement le niveau du second âge du Fer (UT132, 133 et 134). A sa base, un grand nombre de trous de piquet dont la profondeur atteint 15 à 20cm ont été observés. Leur répartition en plan ne permet pas d'en comprendre la fonction. Dans les niveaux hallstattiens (UT135, 172 et 136) apparaissent une zone rubéfiée, une fosse et deux alignements de dallettes verticales, l'un plus ou moins perpendiculaire au talus, toujours dans la pente (BT-BU/135-136), le second dans l'axe du pendage général des couches à l'est de la zone, alignement qui se poursuit dans la zone 6 (CB-CD/134). Les niveaux de l'âge du Bronze semblent débiter avec l'UT138. Au centre de la zone, dans le talus et à sa base, une série de trous de poteau ainsi qu'un effet de paroi marqué par des dalles verticales suggèrent la présence d'une construction dans laquelle s'intègre également un foyer en cuvette. A l'aval, des gros blocs forment un alignement (BV-BX/132) contre lequel vient s'appuyer côté nord une série de dalles inclinées sur le bord d'une dépression (ou talus?). La dépression est comblée par des couches riches en mobilier céramique et faunique (UT215 et 318). A la limite nord du secteur, un grand empierrément composé de dalles, dont certaines dépassent la longueur d'un mètre, pourrait correspondre à une construction effondrée. La suite de cet empierrément, en direction du nord, n'est pas menacée par la construction des immeubles.

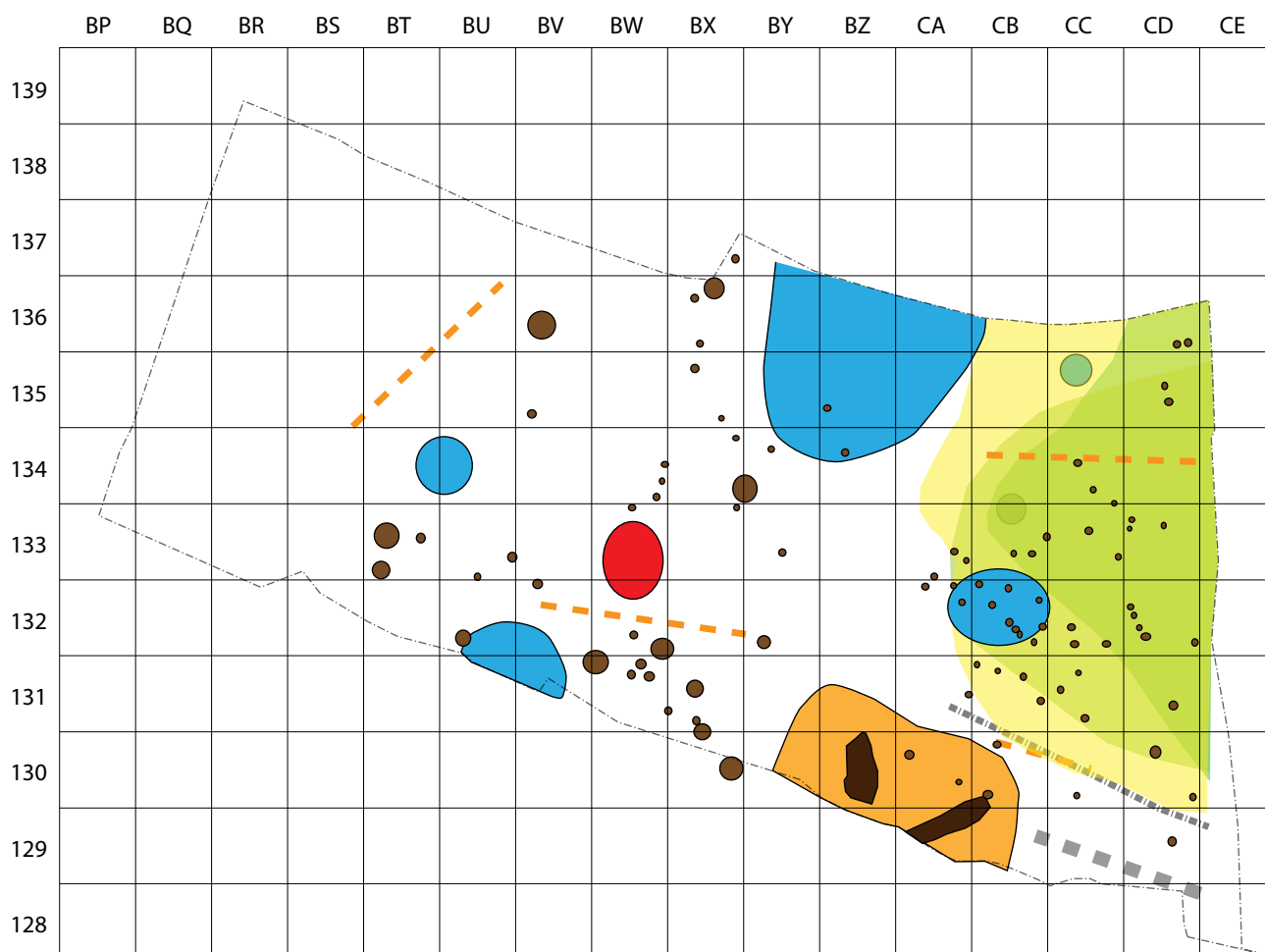


Fig. 12 — CP14. Plan général de la zone 3, trous de poteau et de piquet en brun, fosses en bleu, structures de combustion en orange, foyer en rouge, rigoles avec ou sans dallettes verticales en trait orange, alignement de blocs et limite inférieure des dalles dans la dépression en gris, remplissage de la dépression riche en mobilier en jaune et vert.

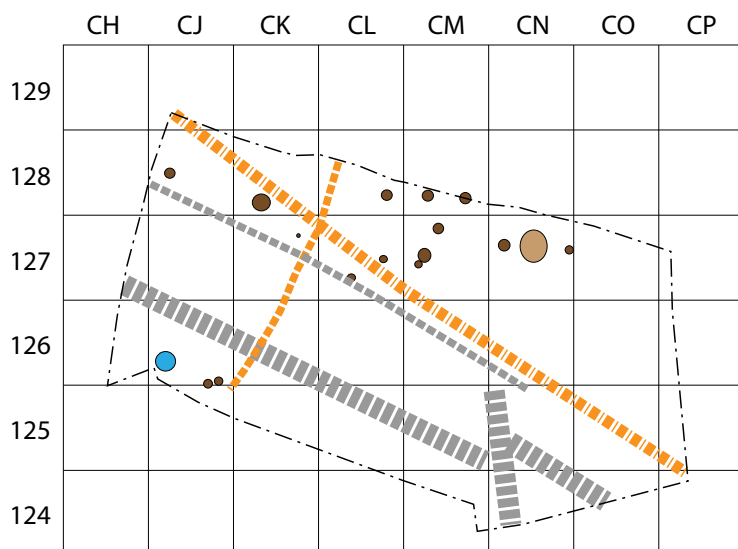
Sur la base des données de fouille, le mobilier, très riche dans la zone 3, peut être attribué aux différentes phases d'occupations. Il se compose au total, couches et structures diverses, de 1728 fragments de céramique, 2752 restes fauniques et 10 objets de bronze.

	céramique	faune	bronze
La Tène	74	31	4
Hallstatt	175	77	4
Âge du Bronze	1308	2195	2

Fig. 13 — CP14. Tableau de la répartition du nombre de fragments de céramique, de faune et d'objets en métal dans les couches de la zone 3.

ZONE 4

La zone 4 est un petit secteur d'une vingtaine de mètres carrés situé en bordure nord des fouilles entreprises en 1985 (chantier nord, partie est). L'ouverture de la zone a été motivée d'une part par la présence de gros blocs apparaissant dans le profil nord du chantier ancien et par la possibilité de raccorder les nouvelles découvertes avec les plans établis à l'époque. Dégagé rapidement à la pelle mécanique jusqu'au niveau d'apparition des premières pierres, sous les couches d'époque celtique, le secteur a livré dans les niveaux supérieurs un alignement de dallettes verticales qui prolonge des observations déjà faites en 1985. Sous ce niveau, un aménagement de gros blocs borde l'extrémité sud du secteur. Appuyés contre ces blocs, des dallettes inclinées vers le nord occupent un talus qui délimite une dépression. Cette dernière sera comblée par différentes couches de terre et de pierres probablement durant l'âge du Bronze et le Hallstatt. A la base de la dépression apparaissent quelques trous de poteau et de piquet ainsi qu'une rigole comblée de sédiment brun sombre.



Le mobilier est relativement abondant par rapport à la taille de la zone, mais très fragmenté. Il se compose de 230 tessons de céramiques, un peu plus de 550 vestiges osseux et quelques éléments lithiques, meules, polissoir, etc.

Fig. 14 — CP14. Plan général de la zone 4, trous de poteau et de piquet en brun, fosse en bleu, rigoles avec ou sans dallettes verticales en trait orange, alignement de blocs et limite inférieure des dalles dans la dépression en gris.

ZONES 5, 6 ET 7

Dégagées à la pelle mécanique jusqu'à la base du niveau d'époque romaine, les zones 5, 6 et 7 ont été rapidement fouillées au pic et à la pelle jusqu'à l'apparition d'alignements de dallettes verticales. Le mobilier aperçu lors de cette première étape a été récolté par m² en vrac. Une fois les aligne-



Fig. 15 — CP14. Vue de la coupe 9, à l'ouest de la zone 4.

ments dégagés, la fouille s'est poursuivie rapidement jusqu'à la base de la couche de l'âge du Bronze (couche 3a) afin de documenter au mieux les différentes structures en creux et de les attribuer aux niveaux principaux.

Les zones 5, 6 et 7 ont permis de mettre en évidence les raccords et les suites entre les alignements de dalles verticales observés dans les zones 2, 3 et 4. La position stratigraphique de ces alignements, notamment grâce aux observations faites dans la coupe 9 qui traverse de la zone 7 à la suite du profil ouest de la zone 4, attestent l'attribution au Hallstatt de ces structures. Dans la zone 7 également, la continuité des alignements de blocs et de la dépression bordée de dalles, déjà analysés dans les

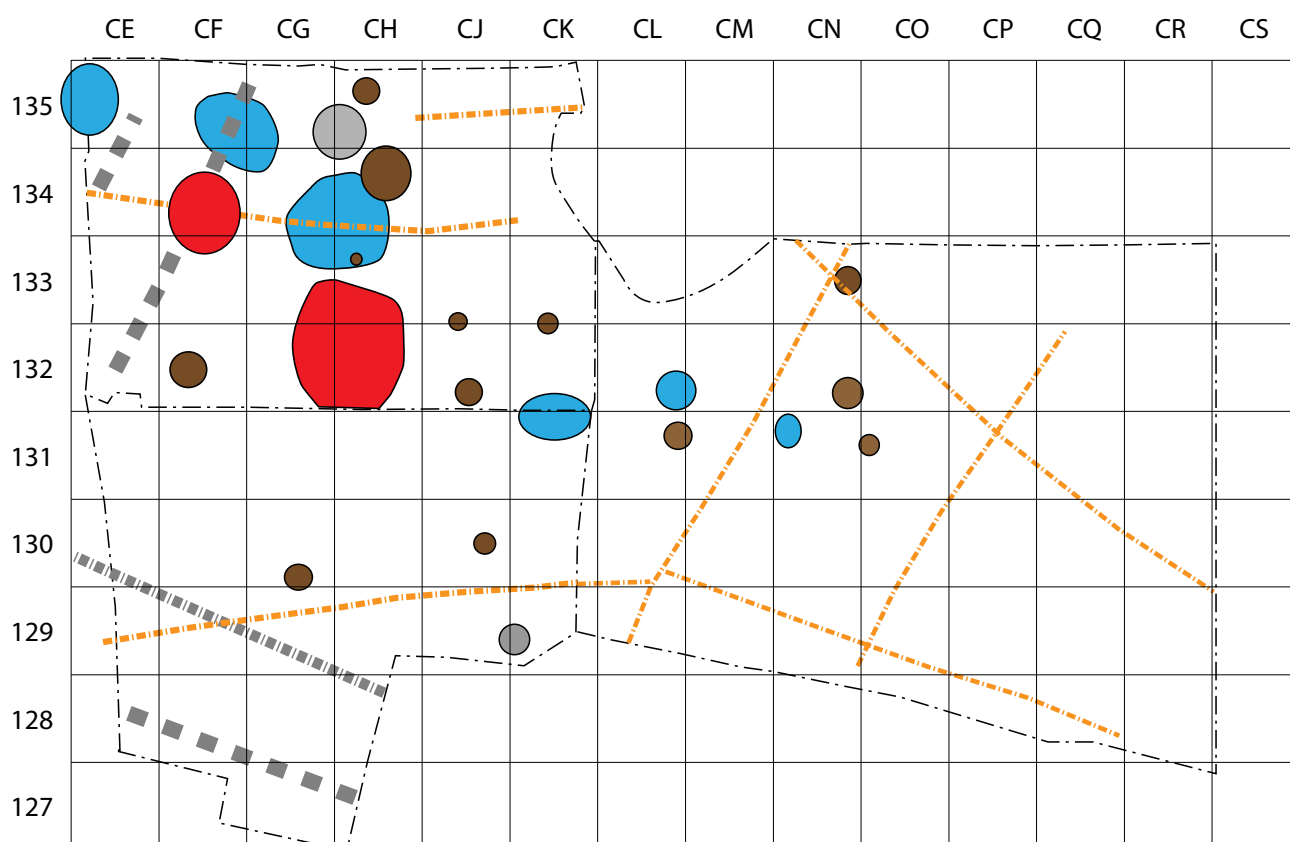


Fig. 16 — CP14. Plan général des zones 5, 6 et 7, trous de poteau et de piquet en brun, fosse en bleu, structures de combustion en rouge, rigoles avec ou sans dalles verticales en trait orange, alignement de blocs et limite inférieure des dalles dans la dépression en gris.

zones 3 et 4, a été établie. Ces éléments sont à rattacher aux niveaux de l'âge Bronze. A l'ouest de la zone 6 apparaissent deux alignements de dalles horizontales qui pourraient correspondre à des stylobates. Quelques trous de poteau, dont certains comportent une dalle à plat sur laquelle repose le bois, quelques fosses et deux structures de combustions complètent l'inventaire des structures en creux découvertes dans ces secteurs. Le mobilier reste abondant dans ces secteurs, notamment dans les niveaux de l'âge du Bronze. Les techniques de fouille adoptées pour les niveaux supérieurs ne permettent pas de quantifier et de comparer la richesse des vestiges avec les zones avoisinantes.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les fouilles menées en 2014 au lieu-dit «la Gravenne», auparavant connu sous le nom de «Crettaz Polet», confirment l'importance de ce gisement principalement pour les phases du Premier âge du Fer et de l'âge du Bronze. La tombe néolithique analysée cette année sera probablement la dernière de la petite nécropole et les vestiges de la période de La Tène mis au jour ne concernent presque qu'exclusivement du mobilier et des trous de piquets, sans organisation préférentielle.

Les vestiges du Premier âge du Fer sont caractérisés par la présence de nombreux alignements de dallettes verticales implantées dans des rigoles de faible profondeur. Il n'a pas été possible d'en apercevoir le niveau exact d'implantation. Ces alignements, dont la fonction demeure énigmatique, avaient été interprétés comme des drainages ou des marques de palissades. Il semble sûr qu'au vu de leurs longueurs ils ne correspondent pas à des vestiges d'habitation et leur orientation, souvent perpendiculaire à la pente naturelle du terrain ne paraît pas compatible avec des drainages. On remarquera cependant que les alignements de trous de poteau de grande taille s'organisent parallèlement aux rigoles. Parmi les autres structures associées aux niveaux attribués au Premier âge du Fer, on relèvera la présence de deux fosses peu profondes, bordées de dalles verticales et contenant un grand nombre de pierres disposées en plusieurs couches, sans mobilier, ainsi que de structures de combustion dont deux contenaient un grand nombre de fragments d'argile cuite, joints de colmatage de plancher ou de parois en rondins. Le mobilier est dense dès la partie aval de la zone 3 et sur toute la moitié est du gisement.

Bien que la limite entre couches de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer ne soit pas encore clairement établie, on peut attribuer les alignements de gros blocs et la dépression située sur son flanc nord à l'âge du Bronze. Leur orientation est sensiblement parallèle aux alignements du Premier âge du Fer. On notera cependant une rigole d'orientation nord-sud dans la zone 2, similaire aux vestiges de cabane mis au jour en 1985 sur la partie aval du chantier nord. Le mobilier, particulièrement abondant à l'aval de la zone 3 ainsi que dans les zones 6 et 7, semble se concentrer dans la dépression bordée de dalles. Il est encore trop tôt pour en comprendre la signification.

Le site de Sembrancher «La Gravenne» est un gisement de toute première importance d'un point de vue stratégique du transit nord-sud à travers les Alpes sur la voie du Grand Saint-Bernard. La découverte de vestiges d'habitat du Bronze moyen et final ainsi que du début de l'époque celtique reste exceptionnelle en Valais, unique en Valais romand.

Le mobilier est bien représenté, surtout dans la partie la plus plane du site. Les structures sont nombreuses et complexes. La nature des vestiges architecturaux n'est pas encore clairement établie et ce n'est qu'avec une vision extensive que l'on pourra appréhender l'organisation des occupations de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer.

La seconde phase du projet de construction s'inscrit dans un secteur particulièrement intéressant car il est situé sur la partie plane riche en mobilier et il permettra également de relier les fouilles du chantier sud (1983-1986) à l'ensemble des découvertes. L'ensemble de la surface devrait donc être étudié, en concentrant les efforts sur le Premier âge du Fer et l'âge du Bronze. Les stratigraphies analysées dans ce secteur (coupe 1 et 5) montrent le grand potentiel des couches. Elles sont cependant moins dilatées que dans le bas de la zone 3 et une attention spéciale devra être apportée à la distinction entre ces deux différents âges.

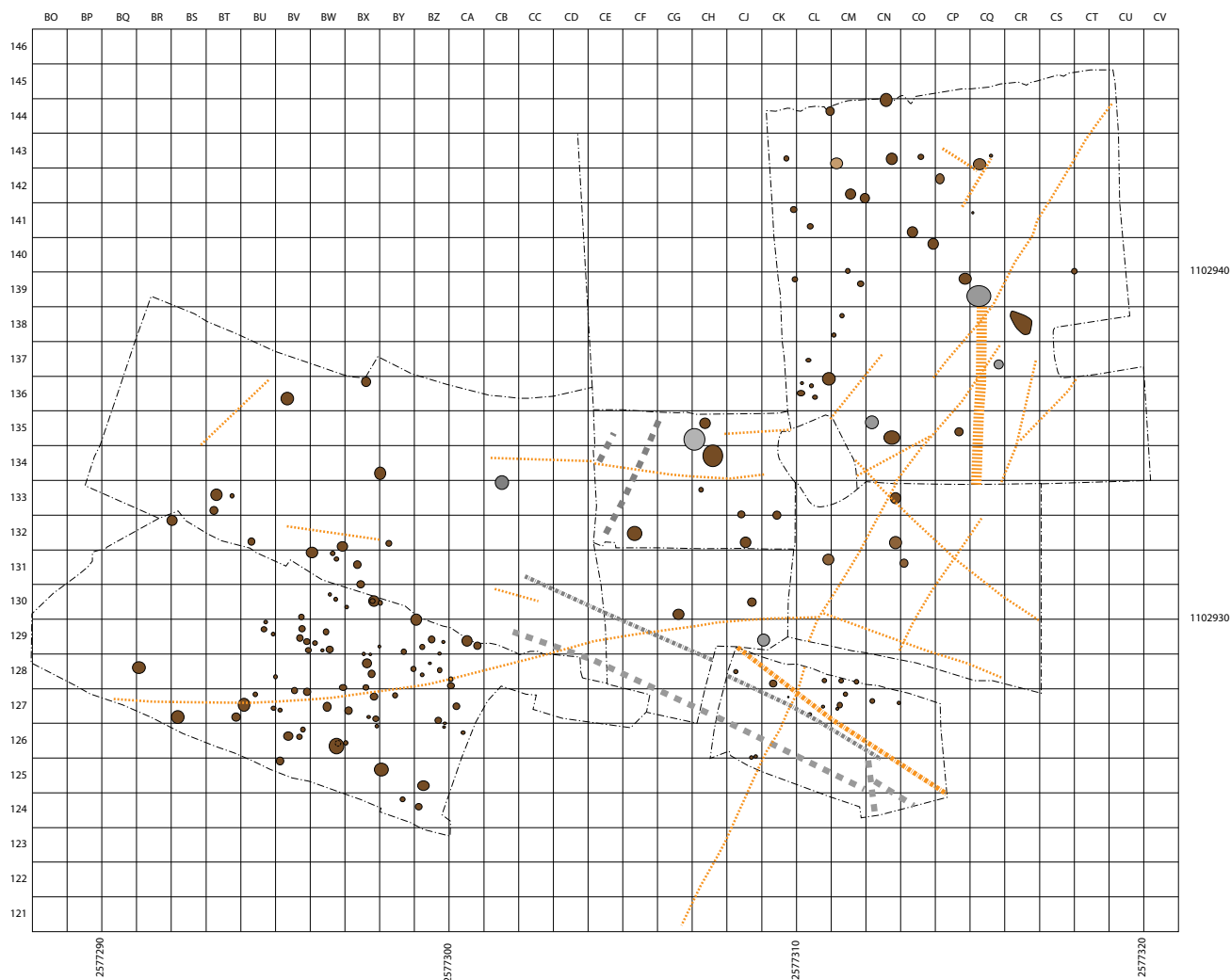


Fig. 17 — CP14. Plan général des trous de poteau en brun, des trou de poteau avec dalle horizontale à la base en cercles gris, des rigoles avec ou sans dallettes verticales en trait orange (avec fouille 1985) et des alignements de blocs et dalles en trait gris; Premier âge du Fer et âge du Bronze.

BIBLIOGRAPHIE

David-Elbiali 1994

David-Elbiali Mireille. 1994. Une communauté énigmatique de l'âge du Bronze à Sembrancher-Crettaz-Polet (Valais), sur la voie du col du Grand Saint- Bernard. Genève : Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. (Rapport de fouille non publié).

Gallay et alii 1993

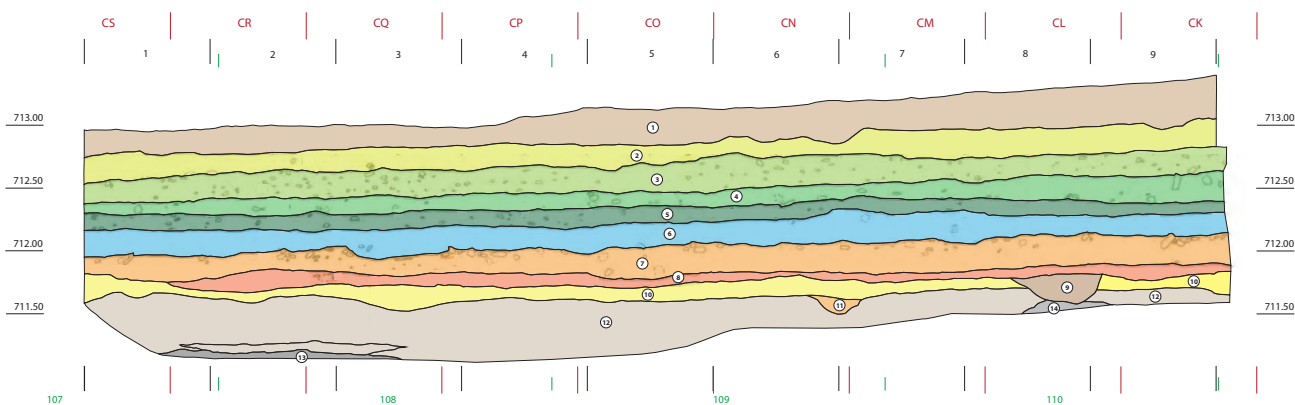
Gallay Alain, Masserey Catherine, Pousaz Nicole. 1993. Sembrancher Crettaz Polet 1970-1986 : rapport de campagne de fouilles 1986 et rapport final. Genève : Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. (Rapport de fouille non publié).

Wermus 1981

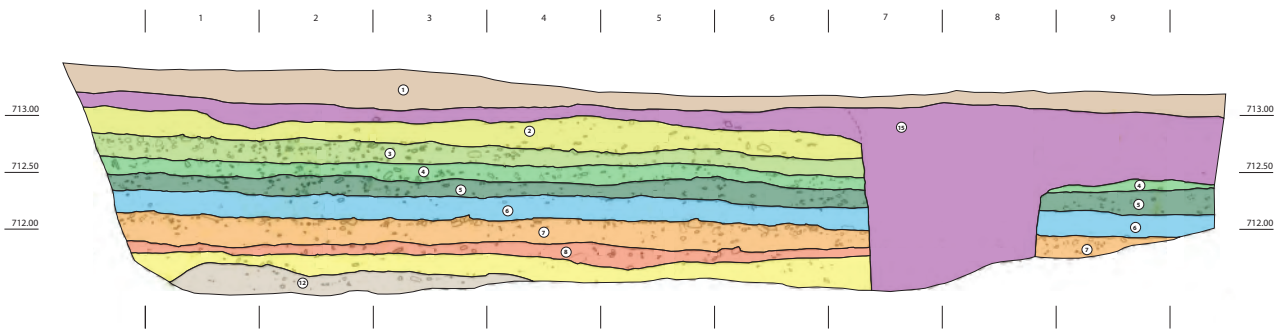
Wermus Eliane. 1981. Sembrancher : habitat préhistorique alpin (VS). Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ. (Travail de diplôme, non publié).

ANNEXES

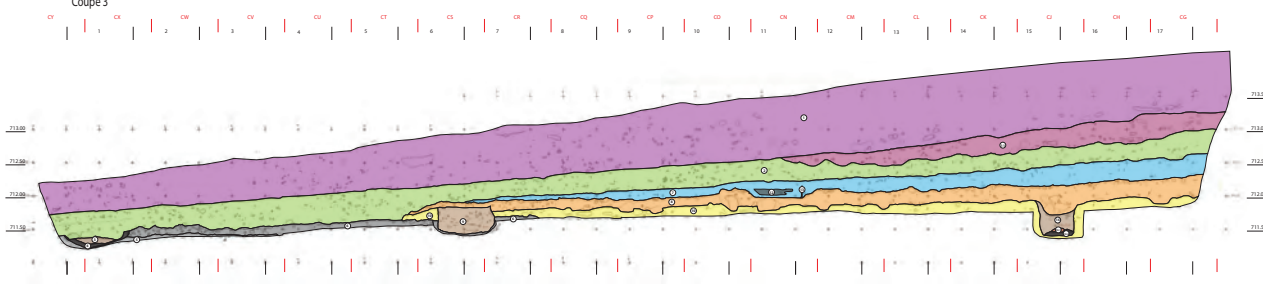
Coupe 1



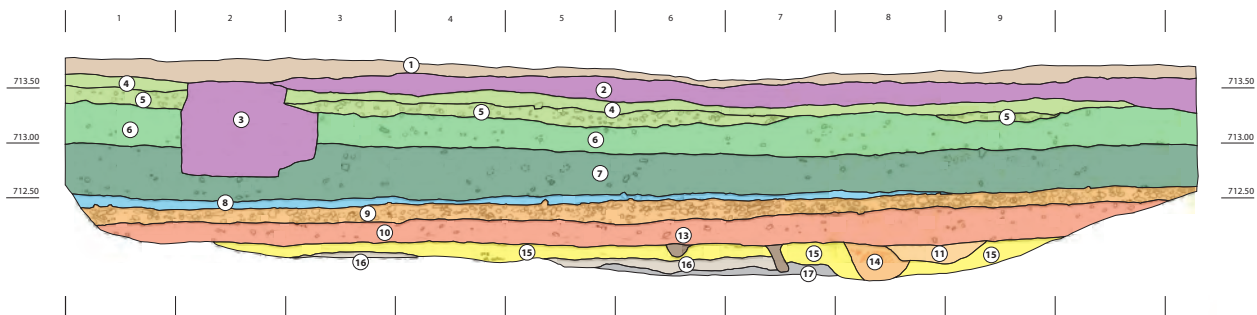
Coupe 2



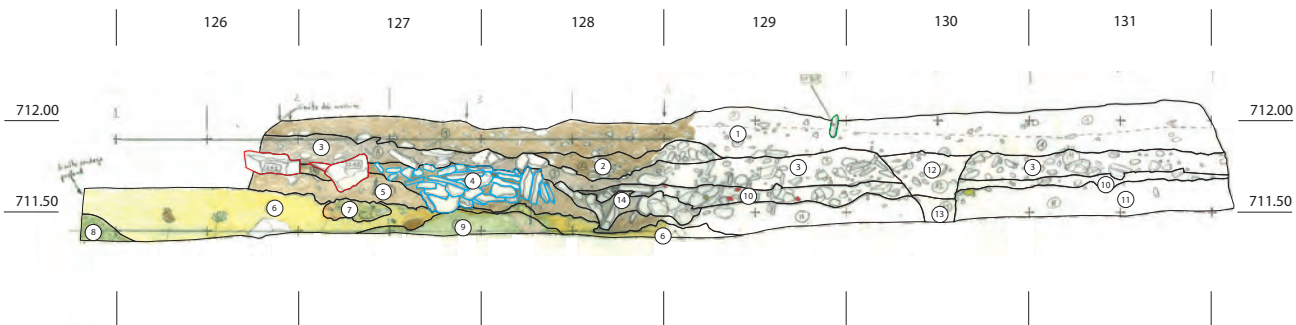
Coupe 3



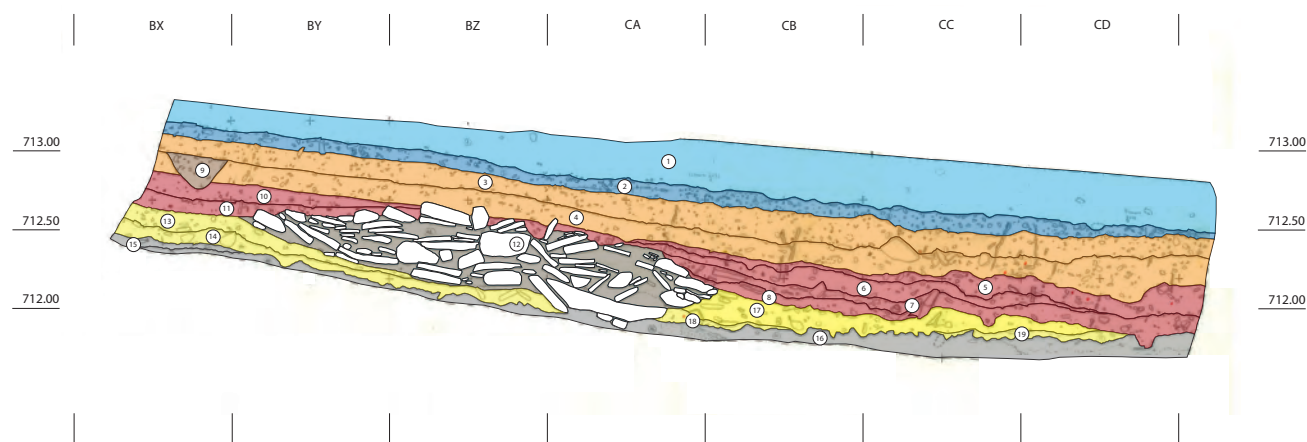
Coupe 5



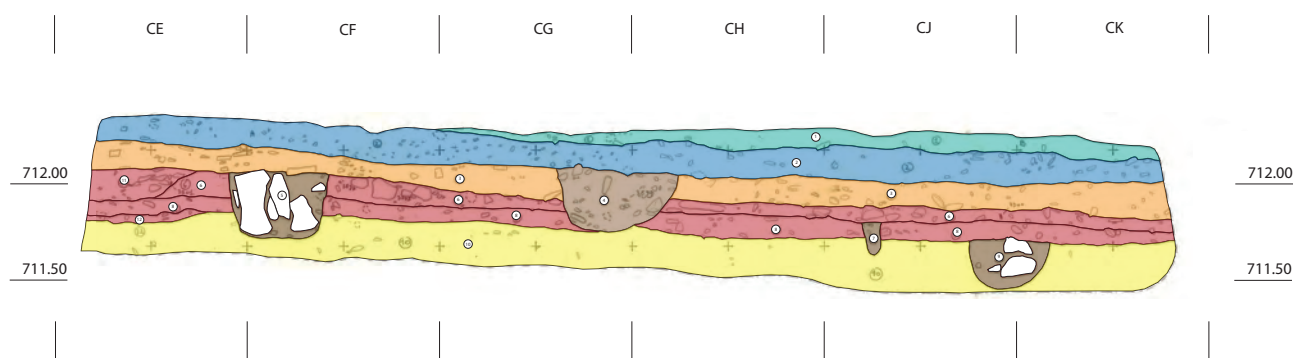
Coupe 9



Coupe 10



Coupe 11



LEGENDE











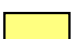
 terre agricole	 niveau historique	 Hallstatt (2a)	 fluvio-glaciaire
 perturbations modernes	 époque romaine (1d)	 âge du Bronze (2b)	 structure
 niveau historique	 La Tène (1d-2a)	 Bronze - Néolithique (3a)	



Photo 1 — CP14. Vue générale du chantier depuis le Crettaz Polet. Mai 2014.



Photo 2 — CP14. Vue générale du chantier depuis le Crettaz Polet. Septembre 2014.



Photo 3 — CP14. Vue d'ambiance sous tente. Mai 2014.



Photo 4 — CP14. Vue d'ambiance un matin de pluie. Juillet 2014.



Photo 5 — CP14. Vue verticale de la zone 1. Mai 2014. (Photo : Archeotech, O. Feihl)



Photo 6 — CP14. Talus et troncature des couches au sommet de la zone 3. Juillet 2014.



Photo 7 — CP14. Alignements de dalles verticales dans la zone 2. Juillet 2014.



Photo 8 — CP14. Alignements de dalles verticales dans la zone 5. Septembre 2014.



Photo 9 — CP14. Alignements de dalles verticales dans la zone 7. Septembre 2014.



Photo 10 — CP14. Structure de combustion UT154, déc. 12. Fragments de céramique et d'argile cuite.



Photo 11 — CP14. Foyer en fosse, UT163, déc. 9.



Photo 12 — CP14. Détail des fragments d'argile cuite, UT182, déc. 7.



Photo 13 — CP14. Céramique de la fosse de combustion UT154 après remontage.



Photo 14 — CP14. Fosse bordée de dalles verticales et comblée de pierres UT164, déc. 8.



Photo 15 — CP14. Fosse bordée de dalles verticales et comblée de pierres UT1664, déc. 7.



Photo 16 — CP14. Zone 2. Rigole de fondation UT240, âge du Bronze.



Photo 17 — CP14. Zone 6. Trou de poteau avec dalle horizontale à la base, UT270.



Photo 18 — CP14. Zone 4. Alignement de gros blocs, dépression bordée de dalles sur son flanc sud et comblement de la dépression, vue de l'est.



Photo 19 — CP14. Zone 3 et 7. Alignement de gros blocs, dépression bordée de dalles sur son flanc sud et comblement de la dépression, vue du nord.



Photo 20 — CP14. Zone 3. Vue de la coupe nord (coupe 10) avec l'empierrement UT211.



Photo 21 — CP14. Zones 4 et 7. Vue de la coupe 9 et prolongement à l'arrière plan des alignements de blocs et de dalles sur le bord de la dépression.



Photo 22 — CP14. Zone 6. Vue de la coupe nord (coupe 11).



Photo 23 — CP14. Zone 6. Vue de la fosse UT287 en cours de dégagement.



Photo 24 — CP14. Céramique de la fosse UT287 après remontage.



Photo 25 — CP14. Céramique de la fosse UT287 après remontage.



Photo 26 — CP14. Céramique de la fosse UT287 après remontage.



Photo 27 — CP14. Mobilier en bronze. Lame de poignard, fragment de bracelet, fibule, disque de fibule, pendeloque, monnaie (argent), bague, parure Céramique de la fosse UT287 après remontage.